

<https://www.haute-garonne.fr/des-outils-et-dispositifs-pour-mieux-accompagner-les-femmes-victimes-de-violences>

Haute Garonne

HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT

Haute-Garonne - 2026

Des outils et dispositifs pour mieux accompagner les femmes victimes de violences

Rubric

Solidarités

Tag 1

Égalité

Tag 2

Parité

Tag 3

Territoire

Publié le 3 mars 2025

Reading time

Reading time : 5 minutes

Illustration Image



Pour tout renseignement sur ces outils et dispositifs : ODVF@cd31.fr

Zone : Nord-Toulousain Lauragais >

Zone : Toulouse et Nord-Toulouse >

La Roue du pouvoir et du contrôle

Elle aide les victimes à **identifier le comportement de leur agresseur** par **des exemples concrets** illustrant les différentes **formes de violences**.

Elle se présente avec deux niveaux de lecture : les comportements visibles pour l'entourage, et ce qui est moins apparent, qui se joue dans le cercle de l'intime.

La lecture du recto peut être accompagnée par les professionnel.les et le verso est au format Facile A Lire et à Comprendre.

Le Cycle des violences

Il vise à **sensibiliser les victimes** à la répétition des comportements de leur agresseurs. Une lecture accompagnée du recto permet aux victimes de réaliser que les violences se développent à travers des **cycles qui augmentent en intensité et en fréquence**. Le verso est présenté sous un format Facile A Lire et à Comprendre.

La Roue du pouvoir et du contrôle et le Cycle des violences sont également disponibles au format affiche.

Un dépliant « Dépôt de plainte »

Ce document à destination des victimes rassemble des **informations sur le dépôt de plainte**. Il permet aux professionne.les accompagnant les victimes de les aider à **se repérer dans les étapes** qui précèdent ou suivent une plainte, **identifier les différents interlocuteurs** et leurs missions tout au long de ce parcours.

Les coordonnées des acteurs locaux et des liens vers des informations complémentaires sont intégrés au dépliant.

Des affiches interpellant les agresseurs

Les membres du Conseil départemental des jeunes ont imaginé une campagne de sensibilisation « **MA violence a des conséquences !** » à destination des garçons avec des affiches interpellant les agresseurs sur les conséquences de leurs actes, articles du code pénal à l'appui.

Ces visuels sont également déclinés au format "Carte postale" avec au verso les coordonnées des services d'aide et d'accompagnement pour les victimes et les agresseurs.

Expérimenter et soutenir le développement de dispositifs de protection

Les Bons Taxis

Développé à titre expérimental depuis juillet 2023, ce dispositif est coordonné par le CIDFF (Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles) de la Haute-Garonne, dans le cadre de l'ODVF31.

La mise en place de **courses de taxis gratuites** vise à répondre aux **difficultés de mobilité** des femmes victimes de violences conjugales pour faciliter leur **mise en sécurité** (et celle de leurs enfants) ou la réalisation de **démarches liées à la sortie des violences**, notamment dans une situation d'urgence (mise à l'abri, dépôt de plainte, examen médico-légal, ...).

Les Bons Taxis peuvent être prescrits par des professionnel.les accueillant et accompagnant des femmes victimes de violences au sein d'institutions et associations membres de l'ODVF31 (Police, Gendarmerie, Maisons des solidarités, ...).



**AIDE
D'URC**

L'Aide d'urgence aux Victimes de Violences Conjugales (AVVC)

Depuis décembre 2023, les victimes de violences conjugales peuvent bénéficier d'une **aide d'urgence**, instruite et versée par les CAF et MSA.

Cette **aide financière** s'accompagne, pour les victimes qui en expriment le souhait, d'une **proposition d'accompagnement** par les services sociaux départementaux.

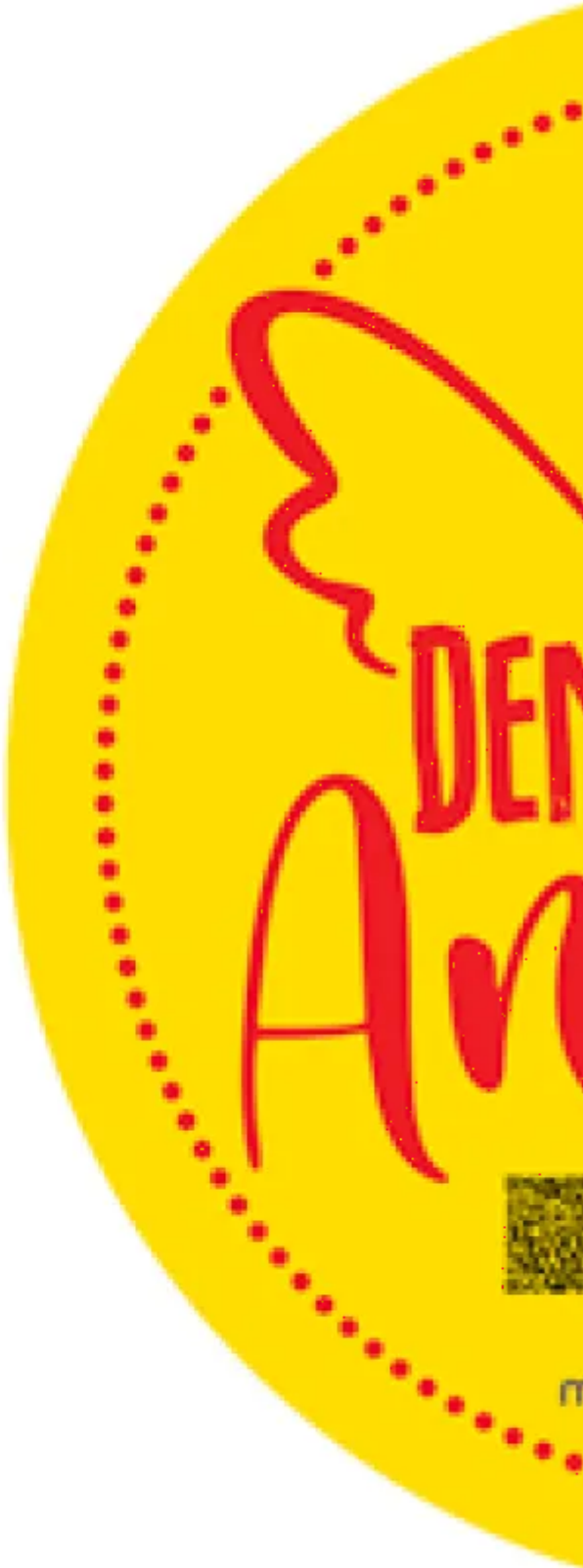
Pour le Conseil départemental de la Haute-Garonne, la **Plateforme Haute-Garonne Solidarités** assure la prise de contact avec chaque victime pour une **évaluation** de sa situation et, si nécessaire, une **orientation** vers les Maisons des Solidarités ou d'autres partenaires adaptés.

Le mode de garde mobile

Le Conseil départemental expérimente depuis novembre 2025 **un service de garde, mobile, flexible et ponctuel**, pour soutenir les mères victimes de violences conjugales dans leur parcours de sortie des violences. Les gardes sont assurées sur le lieu de rendez-vous de la mère, dans les salles d'attentes, pendant que celle-ci s'entretient avec l'assistante sociale, la police, le médecin ou son avocat par exemple. Elles sont assurées par des professionnel.les de **[l'association L'Enfanfare](#)**. Selon les situations, l'association peut également accueillir des enfants dans son local.

Gratuit pour les victimes, il peut être activé par les professionnel.les des **[Maisons des solidarités](#)** et du **[Centre de santé sexuelle](#)** dans le cadre de **démarches liées à la sortie des violences**, notamment dans une situation d'urgence (dépôt de plainte, examen médico-légal, ...).





"Demandez Angela"

«?Demandez Angela?» est **un dispositif de prévention** destiné à **lutter contre le harcèlement et les violences sexistes**. Développé dans des établissements publics et privés, il permet à une personne se sentant en danger ou harcelée de solliciter une assistance à travers une **demande-code** «*Je veux voir Angela*».

Les [Maisons des solidarités](#) et les [Maisons départementales de proximité](#) de la Haute-Garonne sont devenues des **lieux-refuges**.

Les professionnel.les formé.es peuvent offrir un refuge temporaire, appeler un proche, un taxi ou les forces de l'ordre.

[AVVC - MSA.fr](#)

[AVVC - CAF](#)

Nodes

[Observatoire départemental des violences faites aux femmes de la Haute-Garonne](#)